

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion de l'honorable député ne peut donc être mise en délibération.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA BRUCELLOSE CHEZ LES BESTIAUX—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom Cossitt (Leeds): Monsieur l'Orateur, conformément aux dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande la permission de la Chambre de présenter une motion d'une grande importance pour les cultivateurs de ma circonscription et des autres régions du Canada. Je demande qu'on me permette de proposer, appuyé par le député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Étant donné la grande inquiétude des cultivateurs de Leeds et Grenville au sujet d'un accès de brucellose chez le bétail de la région, que la Chambre demande au gouvernement de formuler une politique claire sur la question de savoir s'il faut vacciner ou non le bétail contre la maladie au lieu du soi-disant programme actuel d'atténuation, et que la Chambre demande aussi au gouvernement que les sommes versées en dédommagement du bétail qu'il a fallu détruire à cause de la brucellose se rapprochent davantage des prix du marché.

[Français]

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc être mise en délibération.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE, À LA TRIBUNE, DE L'HONORABLE WILLIAM ANDREW CECIL BENNETT ANCIEN PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement et ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler aux députés la présence, à la tribune d'en face, de l'honorable William Andrew Cecil Bennett, Canadien distingué qui a été premier ministre de la Colombie-Britannique pendant nombre d'années.

Des voix: Bravo!

Questions orales

[Français]

L'ÉNERGIE

DÉPÔT D'UNE CONVENTION RELATIVE À LA CRÉATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HYDRO-QUÉBEC ET DU RAPPORT ANNUEL DE LA COLUMBIA RIVER TREATY PERMANENT ENGINEERING BOARD

M. Herbert Breau (Gloucester): Monsieur le président, en conformité du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, je désire déposer, dans les deux langues officielles, copie de la convention établie entre le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et la Commission hydro-électrique du Québec relative à la collaboration du gouvernement du Canada à l'établissement et à l'exploitation de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et, en même temps, j'aimerais aussi déposer, en vertu du même Règlement, copie du rapport annuel de la Columbia River Treaty Permanent Engineering Board pour la période du 1^{er} octobre 1972 au 30 septembre 1973.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LA PROTECTION DES PETITS INVESTISSEURS CONTRE L'AVILISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et porte sur un ou deux aspects du programme anti-inflationniste du gouvernement dont il n'est pas question dans le discours du trône. Je demande tout d'abord au premier ministre s'il envisage quelque mesure pour permettre au petit épargnant, au petit investisseur, de se protéger contre l'avilissement de son pouvoir d'achat? En effet, l'an dernier, il a atteint 10 p. 100 et on s'attend à une diminution similaire du pouvoir d'achat pour cette année. La Chambre peut-elle espérer que le premier ministre présentera des dispositions destinées à accorder une certaine protection au petit épargnant canadien?

● (1420)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il me semble que le discours du trône indiquait que nous sommes bien prêts à prendre des mesures précises dans des cas particuliers. Le chef de l'opposition me demande si nous avons des mesures en vue. Oui, monsieur l'Orateur. Le cabinet examine diverses approches, mais avant d'obtenir plus de précisions, je crains que le chef de l'opposition ne doive exercer sa patience habituelle.

M. Stanfield: Nul doute, monsieur l'Orateur, que cela se déroulera comme l'univers continuera sa marche.

Des voix: Bravo!